

Séance du 06 avril 2023

Le six avril deux mille vingt-trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Robert BONDIER, maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	8	9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Jean-Robert BONDIER, Michael MARILLIER, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX

**Procuration(s) :**

Aïcha BURDAIRON à Rachel HUGUES

**Étai(en)t absent(s) :**

**Étai(en)t excusé(s) :**

Aïcha BURDAIRON

Date de la convocation
31 mars 2023

Date d'affichage
31 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

11 avril 2023
---------------

et publication du

11 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Alain MOISSONNIER

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2022, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à VILLARDS-D'HÉRIA

Le Maire Jean-Robert BONDIER

Le secrétaire de séance  
Alain MOISSONNIER



